

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS DU CAMEROUN

- 1- Deux demandes manuscrites timbrées
- 2- Deux demandes timbrées au tarif en vigueur, sur formulaire ad hoc
- 3- Deux photos (4x4)
- 4- Deux demandes de l'employeur si le médecin doit travailler chez un confrère médecin disposant d'un cabinet ou d'une clinique :
- 5- Deux copies certifiées conformes de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois
- 6- Deux certificats de nationalité signés par un président du tribunal ou à l'ambassade pour les étrangers
- 7- Deux extraits de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- 8- Deux copies certifiées conformes des diplômes (Doctorat, Spécialité)
- 9- Deux attestations de présentation des originaux des diplômes (Doctorat, Spécialité)
- 10- Frais d'inscription + étude de dossiers 25.000 FCFA pour les nouveaux qui n'ont jamais travaillé au Cameroun
- 11- Régularisation des arriérés de cotisations pour les médecins ayant exercé au Cameroun sans inscription à l'Ordre
- 12- Deux attestations d'équivalence

EN PLUS POUR LES ÉTRANGERS

- 13- Deux accords de réciprocité entre le Cameroun et le pays d'origine
- 14- Deux attestations de non – radiation de l'Ordre des Médecins du pays d'origine ou de tout autre pays où le postulant aurait exercé
- 15- Deux exemplaires du contrat de travail légalisé